

2014-12-08

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10^e jour du mois de novembre 2014 à 19h30 à la salle du conseil située au 996, rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3
Steve Leggett, conseiller #5

Guy Gauthier, conseiller #2
Marianne Labelle, conseillère #4
Josée Dupuis, conseillère #6

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2014-12-08-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 10 novembre 2014
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Demande de versement pour subvention réseau routier en référence au dossier no° 00021839-1 – 80110 (07) – 2014-10-03-10
 - 6.2 Contrat pour l'entretien de la patinoire
 - 6.3 Adoption du "Discours du maire"
 - 6.4 Règlement 175 – Abrogeant le règlement numéro 18 pourvoyant à l'établissement t au maintien d'un régime de rentes de retraite au bénéfice des employés de la corporation municipal
 - 6.5 Premiers répondants – facturation 2015
 - 6.6 Appui au Comité Régional Troisième Âge Papineau – Prise de médicaments
 - 6.7 Signataires - entente de service intermunicipale - ordures / recyclage Boileau
 - 6.8 Réserve pour les fêtes Namuroises
 - 6.9 Entente de service – Caza Marceau + Soucy Boudreau Avocats pour l'année 2015
 - 6.10 Premiers répondants – couverture du territoire du Lac-des-Plages
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Activités financières
 - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 30 novembre 2014
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
 - 10.1 Revue de presse – MRC des Laurentides – regroupement des services d'incendie
- 11.0 Levée de la séance

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption de la séance ordinaire du 10 novembre 2014

ATTENDU que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2014;

R2014-12-08-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 novembre 2014 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de l'assistance

5.0 Informations aux membres du conseil

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturelle a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 Demande de versement pour subvention réseau routier en référence au dossier no° 00021839-1 – 80110 (07) – 2014-10-03-10

CONSIDÉRANT qu'une subvention maximale de 20 000.00\$ (dossier n° 00021838-1 – 80110 (07) – 2014-10-03-10) a été accordée pour l'amélioration du réseau routier municipal des chemins Besson, Blais, Boucher, Currie, des Italiens, des Vergers, du Ruisseau, Fany, Graham, Leggett, Marcel-Dardel, Martel, Mercier, Impasse de la Petite Rouge, et de la Forge:

CONSIDÉRANT que cette subvention n'est valable que pour la durée de l'exercice financier 2014-2015;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été complétés et que les pièces justificatives du coût total des travaux sont jointes;

R2014-12-08-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la demande du versement pour l'année budgétaire 2014-2015 au montant de 20 000.00\$ pour les travaux exécutés pour l'amélioration de notre réseau routier soit acheminée au Ministère des Transports par la secrétaire trésorière avec une copie des factures.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Contrat pour entretien de la patinoire

ATTENDU que les services de monsieur Patrick Desjardins ont été retenus pour l'entretien de la patinoire;

ATTENDU qu'un montant de 2 000.00 \$ lui sera payé pour effectuer l'entretien de la patinoire et que ce montant lui sera versé en 4 paiements égaux de 500 \$

R2014-12-08-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QU'UN contrat soit préparé par la directrice générale pour confirmer l'embauche de monsieur Patrick Desjardins à titre de préposé à l'entretien de la patinoire.

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel et la directrice générale, secrétaire trésorière madame Cathy Viens soient et sont mandatés pour signer l'entente entre la municipalité de Namur et Monsieur Patrick Desjardins.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Adoption du "discours du Maire"

ATTENDU qu'en vertu de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q., C-27.1, a. 955), le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité :

DISCOURS DU MAIRE 2014

Chères citoyennes et citoyens de Namur,

En vertu de l'article 955 du Code municipal, il est de mon devoir, en ma qualité de maire, de vous présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité, des réalisations faites en 2014, ainsi que les orientations pour l'année 2015.

C'est toujours un immense honneur d'être votre représentant en tant que maire de la municipalité, et ce, depuis plusieurs années. J'ai le privilège d'être entouré, encore une fois, d'une équipe, fort dynamique.

Les derniers états financiers consolidés* (2013):

❖ Recettes	1 046 932 \$
❖ Dépenses	967 203 \$
❖ Excédents de l'exercice	79 729 \$
❖ Revenus d'investissement	(38 684 \$)
❖ Conciliation à des fins fiscales	31 549 \$
❖ Excédents de fonctionnements à des fins fiscales	72 594 \$

*Rapport financier préparé par la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc.

Estimation de l'exercice financier 2014

Pour l'année 2014, la municipalité dispose d'un budget de 945 738 \$. En date de la fin du mois d'octobre, les opérations se déroulaient sensiblement tel que prévu. À moins de dépenses soudaines et imprévisibles d'ici la fin de l'exercice, nous anticipons un résultat équilibré.

Réalisation de l'année 2014

- Nous avons fait l'acquisition d'un terrain pour la construction d'une future caserne située sur la route 323;
- Nous allons procéder à l'installation d'une borne fontaine sèche sur le chemin Boileau;
- Nous avons fait l'achat d'un nouveau camion F250 pour la voirie,
- Le déneigement des chemins sera effectué par Trudeau Excavation
- Nous avons entrepris des travaux d'agrandissement et de rénovation de la salle communautaire

Tableau des contrats réalisés de plus de 25 000 \$

Desrosiers Ford St-Jovite	camion F250	39 700 \$
Madame Cindy Molloy	achat de terrain	20 000 \$
Trudeau excavation	déneigement	80 000 \$
Servitech	évaluation	28 203 \$
MRC Papineau	Quote-part et autres	31 863.\$

Rémunération des Élus en 2014-11-24

Comme exigés par la loi, voici les montants versés aux élus municipaux pour l'année 2014

	Salaire	Allocation de dépenses
Maire	4434.76 \$	2164.40 \$
Conseiller	1619.04 \$	808.80 \$

Orientations générales pour 2015

Nos principales orientations pour l'année 2015 sont les suivantes:

- Réfection de la Côte à Favier;
- Terminer l'agrandissement et les rénovations de la salle communautaire
- Reconduction du contrat de déneigement ou possibilité d'achat d'un camion de déneigement

Pour conclure chers citoyennes et citoyens, je vous invite à venir nous rencontrer lors des séances du conseil qui se tiennent à tous les deuxièmes lundis de chaque mois et à consulter notre site internet pour toutes informations pertinentes.

Votre maire,
Gilbert Dardel

QUE le discours du maire soit accepté.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Règlement 175 Abrogeant le règlement numéro 18 pourvoyant à l'établissement et au maintien d'un régime de rentes de retraite au bénéfice des employés de la corporation municipale

ATTENDU Que le règlement numéro 18 pourvoyant à l'établissement et au maintien d'un régime de rentes de retraite au bénéfice des employés de la corporation municipale a été adopté le 7 mai 1979;

ATTENDU Que le règlement 18 est désuet et qu'aucune preuve de contribution n'a pu être trouvée;

ATTENDU Qu'un avis de motion a particulièrement été donné à la séance ordinaire du conseil, le 10 novembre 2014;

Pour ces motifs:

R2014-12-08-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

Le conseil de la municipalité de Namur décrète et ordonne ce qui suit :

Article 1: PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci

Article 2: TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement porte le titre "Abrogeant le règlement numéro 18 pourvoyant à l'établissement et au maintien d'un régime de rentes de retraite au bénéfice des employés de la corporation municipale"

Article 3: OBJET

L'objet du présent règlement a pour but d'abroger le règlement numéro 18 pour les raisons énumérées dans le préambule du présent règlement

Article 4: ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 Premiers répondants – facturation 2015

ATTENDU que la municipalité de Namur couvre les municipalités de St Émile de Suffolk et Boileau pour le service de premiers répondants;

ATTENDU que le coût du carburant augmente sans cesse et que le montant à payer aux premiers répondants, selon les normes du travail, est de trois (3) heures minimum;

R2014-12-08-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QUE le service de premiers répondants passe de 150.00\$ par intervention à 175.00\$, incluant le déplacement (3 heures min) et l'expertise de deux (2) premiers répondants;

QU'une copie conforme de cette résolution soit remise aux municipalités concernées.

Adoptée à l'unanimité

6.6 Appui au Comité Régional Troisième Âge Papineau – Prise de médicaments

CONSIDÉRANT que l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population sont des enjeux qui interpellent directement notre municipalité;

CONSIDÉRANT que le CR3A veut mettre sur pied un nouveau service à la population de la MRC Papineau, *le rappel de prise de médicaments*;

R2014-12-08-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QUE la municipalité de Namur appui le CR3A dans sa demande de financement auprès de la CRÉ-O pour son projet de rappel de prise de médicaments auprès des personnes âgées.

Adoptée à l'unanimité

6.7 Signataire – ententes de service intermunicipale - ordures / recyclage Boileau

ATTENDU que la municipalité de Namur à faite une offre de service pour le ramassage des ordures et du recyclage pour la municipalité de Boileau;

R2014-12-08-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE monsieur le maire, Gilbert Dardel et madame la directrice générale, Cathy Viens soient et sont mandatés pour négocier cette entente

QU'advenant une entente entre les deux (2) parties, monsieur le maire, Gilbert Dardel et madame la directrice générale, Cathy Viens soient et sont mandatés à titre de signataires désignés pour tous les documents concernant cette entente de service.

Adoptée à l'unanimité

6.8 Réserve pour les Fêtes Namuroises

ATTENDU qu'il est prévu d'avoir une autre édition des Fêtes Namuroises en 2016;

ATTENDU que des dépenses pour ce projet étaient prévues aux budgets 2013 et 2014, soit 2000.00\$ par année:

R2014-12-08-10 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE le conseil de la municipalité de Namur autorise de mettre en réserve le montant prévu pour ce projet soit 4000.00\$

Adoptée à l'unanimité

6.9 Entente de services CAZA MARCEAU + SOUCY BOUDREAU AVOCATS pour l'année 2015

ATTENDU que Me Rino Soucy, de Caza Marceau + Soucy Boudreau Avocats a déposé une offre de service de consultation téléphonique pour un montant de 400 \$ par année, taxes et déboursés en sus, peu importe le nombre d'heure ou d'appels;

ATTENDU que ce service comprend l'étude et l'analyse des projets de règlements et de résolutions;

ATTENDU que pour les dossiers où un procès aura lieu, le taux horaire sera de 140 \$/ l'heure maximum pour tous les dossiers;

R2014-12-08-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE l'offre de service déposé par Caza Marceau + Soucy Boudreau Avocats, soit acceptée aux conditions ci-dessus citées.

Adoptée à l'unanimité

6.10 Premiers répondants – Couverture du territoire du Lac-des-Plages

R2014-12-08-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QU'advenant que la municipalité du Lac des Plages demande une offre de service pour la couverture de son territoire en service de premiers répondants, que la municipalité de Namur accepte de les couvrir le temps qu'ils forment leur propre service de premiers répondants.

Adoptée à l'unanimité

7 Finances

7.1 Rapport des heures cumulées

Le rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

7.2 Activités financières

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

7.3 Approbation des comptes fournisseurs

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de novembre 2014 totalisant un montant de 45 653.10\$.

R2014-12-08-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 45 653.10\$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

8 Seconde période de l'assistance

9 Varia

10 Correspondances diverses

10.1 Revue de presse – L'Avenir des commissions scolaires

11 Levée de la séance

R2014-12-08-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE la séance soit et est levée à 21h45.

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière